

# SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEUX REVEST ET DU VAL D'ARDÈNE

Sommaire : *SPÉCIAL « GRAND CAP »*

- Le Grand Cap
- Au Grand Cap, une pyramide
- Cassini
- Évolution de la cartographie
- Limites communales
- Le Revest---Le Grand Cap---Solliès-Toucas
- Sauver la mémoire



**Président fondateur : CHARLES AUDE**

Bulletin n°32 – Avril 2002

Président en activité : CALDANI Claude

Mairie – Place Jean Jaurès

83200 - Le Revest les Eaux

## GRAND CAP

### Appellation

Le Provençal dit : je vais à Grand Cap ( et non au Grand Cap ) car il personnalise les sommets : Faron, Caume ( et non le Faron, le Caume ). Cap désigne ici un sommet ( du latin caput,

tête). D'autres sommets, au sud de Signes, sont dénommés "tête" : Tête de la Paillette, Tête de la Commune, la Tête de Cade, la Tête de l'Évêque,

### Le plateau de Siou Blanc

Le Grand Cap fait partie du plateau calcaire de Siou-Blanc, incliné du nord-est vers le sud-ouest, mesurant environ 10 km du nord au sud, et autant d'est en ouest. Ce plateau est limité au nord et à l'est par la vallée du Gapeau que dominant la Tête de la Paillette 761 m, la Tête de la Commune 800 m, la Colle de Fède 826 m (1) et la barre (2) de l'Éoure, le Grand et le Petit Puy, la barre des Escavalins nord-sud au-dessus de Belgentier, et notre Grand Cap dit aussi, autrefois, Cap de Morières 782 m (3). Au sud, le plateau domine la plaine de Tourris ; les carrières, dont celle de Fiéraquet, ont été ouvertes dans son flanc. Il vient buter contre le

Mont Caume qui culmine à 801 m. et les Rochers de l'Aigue 601 m. A l'ouest, il s'incline doucement vers le bassin du Beausset. Formés par sédimentation à l'ère secondaire, ses terrains vont du jurassique supérieur ( il y a 160 millions d'années ), de Signes à Tourris, en passant par Grand Cap, au crétacé supérieur (- 90 millions d'années) du Mont Caume au bassin du Beausset. Le Rocher de l'Aigue fait exception : il est d'origine éruptive (basalte) remontant au-delà de - 340 M.A. Ces terrains sont disposés en arcs de cercle concentriques ouverts vers l'ouest sur le bassin du Beausset.

(1) la colle de Fède = la colline de la brebis (fède en provençal)

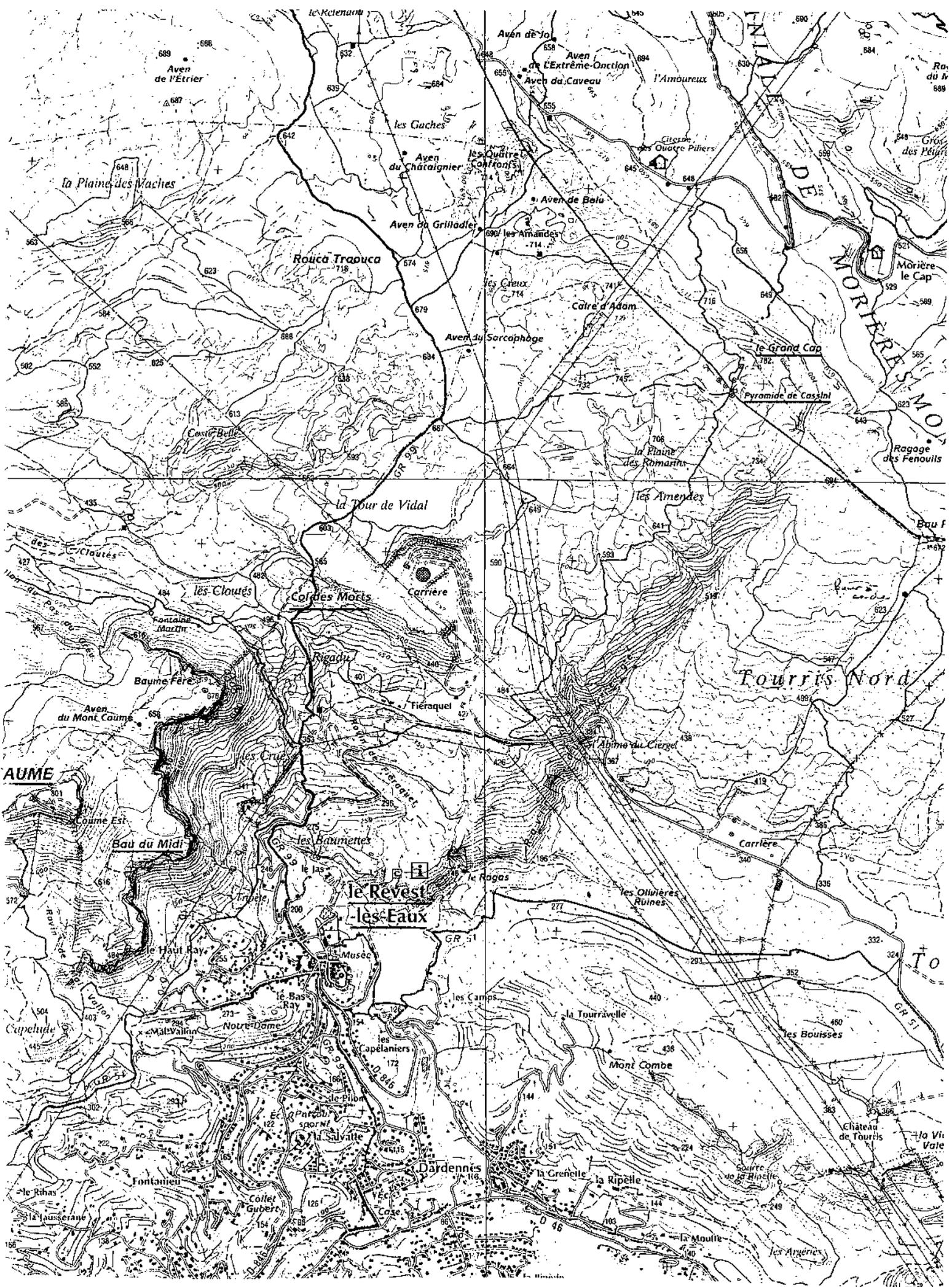
(2) une barre = une falaise

(3) Cap de Morières, c'est l'ancienne appellation ; Morières est le nom de la forêt qui couvre ce plateau. Un mourre est un mamelon arrondi, un rocher en forme de mufle.

### Le lapiaz

Un lapiaz ou lapiès (du latin lapis, pierre), tel est ce plateau creusé de nombreuses fissures, plus ou moins ouvertes, profondes parfois de plusieurs mètres. C'est le type même du relief karstique (Karst, plateau de Yougoslavie, pris comme référence). Les eaux de pluie s'y engouffrent et ne réapparaissent que sur les bords du plateau, telle la source vaclusienne du Ragas au Revest. Des recherches récentes ont permis de suivre le parcours de ces eaux souterraines. Les avens, toujours en cours d'exploration, sont multiples (aven du Sarcophage, de la Solitude, du Caveau, du Jas de Laure,...) et portent parfois le nom de ragage ou ragas (ragage du Menhir, du Tank, de la Galère,...), profonds de plusieurs centaines de mètres, certains avec quelques galeries en

réseau. L'homme a rendu étanches des fissures propres à recueillir l'eau de ruissellement, si précieuse en ce pays où elle est rare ; ce sont les sables. Par endroits, le plateau s'est effondré et des cuvettes (ou dolines) se sont formées ; la terre apportée par les eaux de ruissellement a colmaté les fonds ce qui a permis à une végétation arbustive dense de prendre racine. Ces dépressions sont appelées "creuilles" (creux) sur le flanc nord ouest du Grand Cap. Le journaliste Louis Henseling en a donné une pittoresque description (Zigzags dans le Var, 7ème série, p 189). Certaines dolines, beaucoup plus vastes, ont été cultivées dès le Moyen-Âge. Autre aspect du lapiaz : les grottes (Baume des Lumes).



## Des reliefs résiduels

Ils témoignent de l'érosion, toujours active. Ce sont **les buttes** qui pointent au-dessus des arbres de la forêt des Morières ou qui se dressent, isolées dans la garrigue ; ainsi Roca Troca et Rouca Traouca (la roche trouée, connue sous le nom d' "éléphant de pierre", à cause de sa forme) ; le Caire d'Adam ; le Bau Pointu. Ce sont **les chicots** qui se dressent en formes bizarres, comme la tête de la Marquise. Certains reliefs servent de points de repères pour des limites forestières ou/et communales ; au sommet de certains ont été gravées des croix potencées ( les Quatre Confronts, par exemple - où se rejoignent quatre limites communales (Le Revest, Évenos, Signes, Solliès-Toucas). Il y a aussi **les aiguilles dolomitiques**. Cette

dénomination de dolomie (ou dolomite) est due, en 1792, au savant genevois Honoré-Bénédict de Saussure (il gravit le Mont Blanc en 1787 et ...le Mont Caume) ; dolomie, nom formé sur celui du minéralogiste français Dolomieu (1750-1801) qui avait étudié ce type de calcaire. Cette roche est composée de carbonate de chaux et contient une forte proportion de magnésie. Sous l'action de l'eau, le carbonate de chaux a été dissous ; il ne reste que le calcaire dur à base de magnésie qui forme ces reliefs ruiniformes exhumés, comme les Aiguilles de Valbelle et de Montrieux.

## Un relief aux noms variés

On notera la variété des appellations de sommets : bau, rouca ou roca, caire, puy (lat. podium, petite éminence), cap, tête, quille (la Quille du Midi), colle, pilon. Quant aux "plaines", ce sont des espaces du plateau

relativement plats, couverts de garrigue, caillouteux (plaine des Amandes, plaine des Romarins, plaine des Vaches). Ajoutons les baumes, ragages, cros ou creuilles pour ce qui est des trous.

## Littérature

C'est ce cadre de forêt de chênes, difficile à pénétrer, semée d'embûches faites de rochers torturés et coupants qui pointent dans les taillis et les amas de feuilles mortes en décomposition, qui se dressent fantomatiques, et de trous sombres, de venelles obscures et fascinantes qui

s'enfoncent entre des murailles compactes que Claude Farrère a utilisé pour son roman "la Maison des Hommes Vivants". Thyde Monnier a fait évoluer les personnages de la saga des Desmichels près de ce plateau et a titré "Grand Cap" l'un des livres de cette série.

## Histoire

### *La Chartreuse de Montrieux*

Aux environs du début du XII<sup>e</sup> siècle ( on semble d'accord pour 1117), quelques moines s'installèrent loin de toute habitation, sur les confins nord du plateau de Siou Blanc, en ce lieu désigné dès le Moyen-Âge sous le vocable Montrieux. Ils bâtirent une chartreuse qui, remaniée au fil du temps, agrandie, relevée de ses ruines, est devenue ce que nous connaissons comme étant la Chartreuse de Montrieux. Ces ermites, pour protéger leur solitude méditative, agrandirent leur domaine grâce à des donations, interdirent progressivement le pacage des troupeaux qui divaguaient dans la forêt, interdirent progressivement les cultures, firent abattre granges et bergeries, déplacer des

habitations. Leur limite sud (terme) jouxtait le territoire d'Orvès et celui du Revest. Certaines limites furent matérialisées par de volumineux tas de pierres accumulées sous forme de murs, longs d'au moins deux mètres par 1m sur 1m environ ; on en trouve encore, plus ou moins recouverts de végétation. Seuls quelques paysans accrédités pouvaient travailler dans le "désert" de l'ermitage pour subvenir aux besoins de la Chartreuse. Victimes du seigneur de Signes, leurs bâtiments démolis, les moines trouvèrent refuge et aide auprès des Revestois ; en retour, ils financèrent les travaux de la nouvelle église du Revest, achevée en 1679.

### *La Résistance*

Refuge pour les moines mais aussi refuge pour les Résistants à l'occupant allemand pendant la guerre 39-45. Un maquis important se forma qui utilisa les multiples possibilités de dissimulation qu'offre la forêt des Morières. Un maquis aux portes de Toulon. Les maquisards subirent les assauts de l'occupant. Dix jeunes gens furent fusillés en 1944 à l'endroit de la forêt des Morières où a été érigée une stèle commémorative ; chaque année, le 6 juin, se

### *Et aujourd'hui*

Le plateau a retrouvé son calme depuis. Il est émouvant de découvrir, au cours de randonnées, les traces de ceux qui lui donnaient une certaine animation : des maisons en ruines comme le vaste Jas de Laure, l'importante construction de Valbelle, des abris de carriers ; et les carrières dans lesquelles attendent des blocs énormes qui semblent équarris de la veille et qui attendent qu'on les enlève ; les traces circulaires et noires des charbonnières ; les carraires au sol rocheux rongé par les roues des charrettes. Une activité d'entretien subsiste toutefois : parcelles forestières élaguées, emblavements propres à aider la faune dans sa quête de nourriture ; retenues d'eau ( lagharos,

déroule en ce lieu une cérémonie souvenir. C'est de ce plateau que déboulèrent les Turcos du commandant de Linarès, le 20 août dans la nuit, pour surprendre les premières défenses allemandes, au Revest. C'est aussi de ce plateau, et par le même chemin, qu'étaient venues au secours de Toulon assiégé par le Prince Eugène de Savoie, les troupes du Comte de Grignan, en 1707.

petits bassins cimentés, citernes plus vastes comme celle "du Gouvernement" ou celle des Carretiers ; plantations nouvelles d'essences forestières ; élargissement de certaines pistes facilitant l'accès au coeur du massif en cas d'incendie ; barrières interdisant la pénétration en période de sécheresse ; avens protégés par des grillages ; restauration d'habitations : le Jas des Marquants, la Bergerie de Siou Blanc, la Maison des Spéléologues près des Quatre Confronts. Enfin, nombreux pique-niqueurs du dimanche, randonneurs, chasseurs, spéléologues animent sporadiquement ces lieux paisibles et pittoresques.

Bibliographie : cartes IGN, encyclopédies, la Chartreuse de Montrieux de Raymond Boyer.

VERNET Roland



Tête de la Marquise

## AU GRAND CAP, UNE PYRAMIDE

Le Revest n'est pas Gizèh ; rien de pharaonique ; pas de trace non plus de l'Inca. Cette pyramide que révèle les cartes de l'I.G.N. (Institut Géographique National) au sommet de Grand Cap, sur la commune du Revest les Eaux et que découvre avec surprise le promeneur non averti n'est qu'un volumineux tas de pierres, un gros cairne en somme, qui, en l'état actuel, mesure environ 2,50 m de haut sur une base irrégulière de 3 m de diamètre. Il est recommandé de ne pas en faire l'ascension tellement l'accumulation est instable. Et ce serait dommage de voir disparaître au fil des ans ce témoin d'un autre âge car il fut un de ces repères géodésiques qui permirent, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la réalisation de la première carte de France établie avec une très grande précision compte tenu des moyens de l'époque. Au pied de cette pyramide, côté nord, un panneau bordé de bleu était fixé sur deux gros piquets scellés dans les pierres, portant une inscription en lettres bleues sur fond blanc.

Qui n'a pas tenu compte de cette invite à protéger notre patrimoine ? La pancarte a disparu, et il semble bien que le tas était plus haut. On connaît dans la région une autre pyramide de Cassini, très bien conservée ; elle se trouve dans les environs de la Gardiole, dans le massif des calanques de Cassis.



Cette pyramide nous amène à nous interroger sur les points suivants :

- qui était Cassini ?
- que signifie une telle pyramide ?

Puis nous survolerons l'évolution de la cartographie depuis Cassini.

Enfin, comme nous nous sommes penchés sur l'histoire de cette particularité du Grand Cap, nous tenterons de cerner les divers aspects du massif auquel il appartient tant géologiques qu'historiques .

Et maintenant se pose un devoir de mémoire.

\*  
\* \*

## CASSINI

### une famille d'astronomes-géographes

Celui qui édifia notre pyramide revestoise est le troisième de la lignée, d'où le nom de Cassini III par lequel on le désigne.

1 - **L'arrière-grand-père Jean-Dominique**, Cassini I, donc, professeur de renom à l'Université d'astronomie de Bologne, dès 1650. Élu membre de l'Académie des Sciences en 1669, il obtint du roi Louis XIV, conseillé par Colbert, l'autorisation de se fixer à Paris ; il logea à l'Observatoire royal. Il fut invité par Colbert à prendre la direction de cet Observatoire que Louis XIV avait fondé en 1667. Italien de naissance, il fut naturalisé français en 1673 ; il était né près de Nice, à Perinaldo en 1625 (Nice ne devint française qu'en 1860 à la demande de ses habitants.). Tout en poursuivant ses recherches astronomiques

(découverte entre autres de 4 satellites de Saturne, observations sur la lumière zodiacale, études sur les éclipses de Jupiter), il commença de mesurer avec exactitude la Terre entre Amiens et La Ferté-Alais (Essonne, 91) avec l'abbé Jean Picard, savant astronome français, professeur au Collège de France et Philippe de la Hire (1640-1718) géomètre, astronome et physicien français. Pourquoi avoir choisi ces deux localités ? Le méridien (ou méridienne) de Paris les traverse, l'une et l'autre respectivement au nord et au sud de Paris. Il mourut à Paris en 1712, à l'âge de 87 ans, âge avancé pour cette époque.

2 - **Jacques, son fils, dit Cassini II**, naquit à Paris en 1677 et mourut à Thury, dans l'Oise, en 1756 (79 ans). Il est élu à l'Académie des Sciences en 1699 et succède à son père à la direction de l'Observatoire de Paris. Il est connu pour avoir mesuré l'arc de méridien et la méridienne de France entre Paris et Perpignan tout en continuant ses recherches astronomiques. Il entreprit, à travers toute la France, la mesure d'un réseau de mille triangles dont les sommets étaient autant de points de repère pour pouvoir dessiner une carte : des sommets, des moulins, des tours, des clochers. La triangulation, imaginée au début du XVII<sup>e</sup> siècle par le Hollandais SNELLIUS, remplace, sur le

terrain, la mesure des grandes longueurs, grâce à une évaluation d'angles susceptible de plus de précision. Quand, dans un triangle, on connaît un côté et les deux angles qui lui sont adjacents, on peut calculer trigonométriquement tous les autres éléments du triangle. Le géographe couvre ainsi le terrain d'un réseau de triangles, deux triangles adjacents ayant un côté et deux sommets communs. La mesure étant très précise, la carte élaborée est alors très exacte.

3 - **CÉSAR-FRANÇOIS CASSINI**, dit Cassini de Thury parce qu'il est né à Thury en 1714, ou encore Cassini III, fils du précédent, est le plus grand cartographe français, et même européen, du temps de Louis XV. Directeur de l'Observatoire de Paris, à la suite de son père, il poursuivit l'oeuvre de celui-ci pour établir la carte de France à la demande du roi Louis XV. En utilisant des moyens optiques et mathématiques rigoureux, il fonda une cartographie enfin scientifique au plein sens du

terme ; il tira tout le parti possible de principes établis antérieurement. En s'appuyant sur les trois mille points de repère établis par son père, il put commencer à élaborer, en 1744, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, une carte exacte et détaillée de tout un pays. Il mourut en 1784, à 70 ans, avant d'avoir pu terminer son oeuvre. C'est son fils qui l'achèvera en 1789.

4 - **Jacques-Dominique** (Paris 1748 - Thury 1845), dit Cassini IV, comte de Cassini. Lui aussi, directeur de l'Observatoire de Paris, est élu à l'Académie des sciences en 1770. Il collabora à la division de la France en départements en 1790, sous l'Assemblée Constituante. Quand il eut complété les travaux cartographiques de son père,

l'Académie des Sciences publia la carte de France. Cette carte a servi de base à l'Atlas national. Une fois gravées sur cuivre et imprimées sur papier parchemin grand-aigle, 75 x 105 cm environ, les 180 feuilles assemblées formaient un carré de 11,50 m de côté.

\*  
\* \*

# ÉVOLUTION DE LA CARTOGRAPHIE

## LA CARTE DE CASSINI

Elle présente des défauts dont le principal est l'imprécision avec laquelle est mesuré le relief qui est rendu au moyen de hachures approximatives et peu significatives. Ce n'est qu'en 1791 que le Français Dupain-Triel inventa les courbes de niveau ou isohypses pour représenter le relief avec une très grande précision. La carte de Cassini pour si précise qu'elle soit ne porte pas d'altitudes ; pas de lignes de longitudes et de latitudes non plus ; Cassini se bornait à faire des levés de terrain par triangulation ; on peut observer que la situation des lieux, la direction des vallons est parfaite. Quelques appellations surprennent : ainsi Feuille Raguët pour Fiéraquet, la Servat pour la Salvatte, la Monde Gautier pour La Mort de Gautier ; ce n'est pas le seul géographe

qui ait mal transcrit les noms locaux par méconnaissance du parler local et parce que son oreille n'était pas faite à l'accent du terroir ; on pourrait noter tout près de chez nous "le rocher de l'Aigle" que les nouvelles cartes ont rectifié en "rocher de l'aigüe", pas d'aigle en ce lieu mais de l'eau.

De plus, quand Cassini de Thury entreprit les relevés topographiques le Système Métrique n'existait pas puisqu'il fut établi sous la Révolution Française. Cassini utilisa les anciennes mesures de longueur : une ligne sur la carte représentait cent toises sur le terrain soit avec les mesures d'aujourd'hui 1 cm pour 864 mètres ; l'échelle était donc de 1 / 86 400, à peu près.

## LA CARTE D'ÉTAT-MAJOR

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la carte de Cassini fut reprise en tenant compte du nouveau système de mesures. Elle fut levée sur le terrain par les officiers du Corps d'État-Major, d'où son nom de carte d'État-Major. Le relief était représenté par des hachures et l'échelle était de 1 / 80 000

(1 cm pour 800 mètres). La France fut représentée par un ensemble de 267 cartes d'É-M formant, assemblées, un carré de 12,50 m de côté. Les travaux s'étalèrent de 1818 à 1881. Toutes les feuilles furent gravées sur cuivre par les meilleurs des artistes de l'époque.

## LES REPÈRES GÉODÉSQUES

Ils indiquent l'altitude avec une parfaite précision ; ils sont en forme de médaillon, scellés dans des ponts ou des maisons. Celui du Revest se trouve près de la porte de l'Office de Tourisme, sur le mur ouest de l'église Saint Christophe : un cylindre métallique, rouge, portant l'indication "NIVELLEMENT GÉNÉRAL - I.G.N.". Dans la campagne, sur certains points élevés, on peut voir de petites bornes parallélépipédiques ; ce sont des repères géodésiques à partir desquels ont été prises les

mesures. Au Grand Cap, cette borne se trouve à environ 150 mètres à l'est de la pyramide de Cassini, au bord du plateau. Sur les cartes IGN, les repères sont indiqués par de petits triangles équilatéraux. Le point de référence pour mesurer les altitudes est le niveau moyen de la mer observé à Marseille (marégraphie) de 1885 à 1897, indication qu'on peut lire sur la carte IGN 3346 OT TOP 25 Toulon, par exemple (voir article ci-après concernant le "niveau zéro".)

## INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL

Actuellement, c'est l'I.G.N. (Institut Géographique National) qui est chargé de mettre à jour les cartes grâce à des procédés radio-électriques (ondes lumineuses) du géodimètre, ou ondes à hautes fréquences du telluromètre, et des lasers qui permettent des

mesures de distances aussi précises et plus rapides. La détermination des triangles revient donc moins à des mesures d'angles qu'à des mesures de distances. Maintenant, les photographies de couverture aérienne permettent d'établir la carte.

# LA CARTE DE CASSINI

(extrait)

Cassini a noté les VIGUERIES (circonscriptions des viguiers, magistrats chargés d'administrer la justice au nom des comtes ou du roi dans certaines provinces du Midi de la France avant 1789).



Les annotations portées sur les cartes topographiques, qu'on ne lit généralement pas, montrent le souci constant de précision de l'IGN. Chaque nouvelle édition tient compte des modifications relevées sur le terrain. Ainsi sur la carte Toulon n°3 au 1 / 20 000, on note : "levés de 1888 et 1893, révisés en 1903 et 1932 ; dressé, héliogravé et publié par le Service Géographique de l'Armée en 1933 ; nouvelle triangulation et triangulation des Ingénieurs Géographes ramenée à la nouvelle triangulation ; mise à jour partielle en 1947". L'éditeur en est l'IGN qui relève du Ministère des Travaux Publics et des Transports. Une autre carte de Toulon 3-4, au 1 / 25 000 éditée en 1973, ne porte plus que le nom de IGN France. Même adresse : 136 bis, rue de Grenelle, 75 700 Paris. Mêmes indications que sur la 20 000e. En 1978

la carte topographique au 1 / 25 000, de Toulon est n° 33 46, est en couleur. On note : "dessiné et publié par l'Institut Géographique National, d'après des levés photogrammétriques de 1971, complétés sur le terrain en 1976. Sur l'édition de la série bleue (point violet) de 1991 (Toulon 3346 ouest), les levés photogrammétriques ont été complétés sur le terrain en 1972 et 1976. Une révision a été faite en 1989. L'édition de la carte 3346 OT TOP 25 (Toulon) en 1997 indique : "réalisé et édité par l'Institut Géographique National à partir des données numériques de la Base de Données Topographiques. Levés photogrammétriques complétés sur le terrain en 1994". Ajoutons que l'indication de la déclinaison magnétique, qui varie sans cesse, est modifiée elle aussi.

### ALTITUDE DU GRAND CAP

Le panneau fixé au pied de la pyramide indique 784 mètres. Les cartes d'État-Major publiées par l'armée indique 783 m. L'IGN, sur les

cartes les plus récentes, ne note plus que 782 m au point géodésique situé à l'est de la pyramide.

(Bibliographie : dictionnaires et encyclopédies, documents et cartes de l'IGN)

VERNET Roland

### LE NIVEAU ZÉRO

Nous avons l'habitude de situer le lieu où nous nous trouvons en le signalant par une altitude (ex : 47m, 250m, 190m). Mais d'où viennent ces chiffres ? Si l'on parle d'une altitude, où se trouve le POINT ZÉRO ou "altitude zéro" ? Si nous nous trouvons à 47m, 250m, 190m, etc... "au-dessus du niveau de la mer" comme on a l'habitude de le dire, cela est vrai et faux à la fois. En effet, quel est ce niveau de la mer ? où se trouve-t-il ? En réalité, ce n'est pas le niveau de la mer mais le "niveau moyen" en un point précis qui se situe dans l'anse de CALVO, près de Marseille (choisi en 1885 à cause de la marée de très faible amplitude en Méditerranée). Ce niveau moyen de la mer est dit "point zéro" ou "repère fondamental du nivellement général de la France". Il a été adopté comme référence des altitudes terrestres et a permis de déterminer le niveau zéro des cartes marines (vingt à trente centimètres plus bas que le niveau des cartes terrestres.

Ce point zéro est placé dans un marégraphe et symbolisé par un rivet de bronze dont la calotte constituée d'un alliage extrêmement résistant de platine et d'iridium est enchâssé dans une plaque de granit scellée dans les rochers à 1,68 m au-dessus du niveau moyen de la mer, sur le front de mer de Marseille. Depuis l'installation du marégraphe, l'I.G.N. a quadrillé le territoire et a implanté 400 000 repères de nivellement, dont l'altitude a été mesurée au millimètre près (sur les cartes, nous pouvons lire RN). Sous forme de médaillons, nous en trouvons dans les pierres des mairies, des églises, des ponts, des voies ferrées, sur des cimetières, des temples, des maternités et sur la mosquée de Graulhet (Tarn). La position de ces repères a été relevée avec des appareils de visée (théodolites). Le plus haut est celui du col de Jandri (Isère), à 3 287,322 m. Le plus bas est celui de l'échelle des marées de l'embarcadère de l'île de Ré, à La Rochelle, à moins 8,449m.

Raymond DUCHÉ

## LIMITES COMMUNALES AU GRAND CAP

### UN LITIGE DE 150 ANS

Dans sa réunion du samedi 11 décembre 1976, à 14 h 30, le Conseil Municipal du Revest-les-Eaux, sous la présidence du maire, Monsieur Vidal, a évoqué le différend qui oppose notre commune et celle de Solliès-Toucas à propos de quelques hectares, au Grand Cap, mal délimités et que revendique Le Revest. Monsieur Fousse, conseiller municipal, en donne un bref aperçu dans le journal République-Var-Matin du 15

décembre 1976. "Il s'est avéré que les travaux effectués par la commission de Solliès-Toucas n'ont pas tenu compte des délimitations établies par le procès-verbal établi le 26 mars 1827 pour notre commune. Sur l'invitation de M. le Préfet, délibération est prise à l'unanimité pour demander la rectification de la limite actuelle. Une réunion sera provoquée ultérieurement entre Le Revest et Solliès-Toucas."

### "LE REVEST S'AGRANDIT "

Titre triomphant dans ce nouvel article de presse du 4 mars 1977 :

" Grâce à la persévérance de M. Moretti, notre premier adjoint, à qui le maire avait donné le feu vert pour traiter cette importante affaire, en cours depuis plusieurs années, la commune a récupéré, au Grand Cap, vingt hectares de terrain qui lui avaient été ravés depuis très longtemps. Il a fallu retrouver les vieux procès-verbaux manuscrits des délimitations intercommunales et les faire admettre. Ce n'est que depuis quelques jours que la question a été réglée au cours d'une ultime séance de travail présidée par M. le Préfet du Var. Il était normal que le maire charge M. Moretti de conduire, ce

jour-là, la délégation représentant le Revest. Cette délégation comprenait, outre le premier adjoint, MM. Audibert et Fousse qui avaient participé aux travaux durant ces dernières années. Notre regretté collègue et ami Royer avait, lui aussi, travaillé avec eux. C'est donc un adjoint et deux conseillers radieux, on le serait à moins, que le maire a vu arriver dans son cabinet, au soir de la réunion. Nous ne pouvons que féliciter les participants du résultat et tout particulièrement notre premier adjoint qui, une fois encore, a mis tout son dévouement au service de la commune." Edouard Fousse.

Le Grand Cap se trouve sur la commune du Revest. La limite avec la commune de Solliès-Toucas passe en bordure est plateau qui se termine par une falaise, sur lequel se trouve le point géodésique (782 m). Ne pas confondre avec la limite forestière balisée d'un trait vert sur rectangles blancs qui court de sud-est en nord-ouest, et passe par la pyramide ; elle est presque parallèle à la limite communale.

\*  
\*\*\*  
\*\*\*\*\*

## DES ANTENNES AU GRAND CAP

Sur le petit plateau que forme le Grand Cap, quatre hauts pylones métalliques, munis d'antennes de radio-transmissions (alimentées par groupe électrogène) ont été installées depuis de nombreuses années. Si ceux-ci dénaturent ce paysage sauvage, ils permettent néanmoins de repérer plus facilement le sommet du Grand Cap dans son environnement (Coudon, Faron,

Caume, plateau de Siou Blanc, etc...) Certaines de ces antennes radio sont désactivées après avoir servi de radio d'entreprise et de téléphone mobile. Deux d'entre elles sont la propriété du Réseau des Émetteurs Français (Radio amateurs).

(Renseignements obtenus par René Vernet).

## LE REVEST - - -LE GRAND CAP - - -SOLLIES-TOUCAS

**C.C. :** *Monsieur MORETTI, comment avez-vous fait pour que le Grand Cap soit rendu au Revest ?*

**D. Moretti :** Il y a une trentaine d'années j'étais le Premier Adjoint du Maire, le Docteur VIDAL. Mon métier me permettait de nombreux déplacements puisque je devais m'occuper de douze cantons. J'avais souvent l'occasion de rencontrer des élus des autres communes ce qui me permettait, tout en travaillant, d'aborder d'autres problèmes avec des maires ou des conseillers généraux. J'étais ainsi en relations avec Solliès-Toucas, commune limitrophe du Revest.

**C.C. :** *Comment en êtes-vous venu à vous intéresser au Grand Cap ?*

**D. Moretti :** En tant que chasseur je connaissais parfaitement toute la commune du Revest et, pour moi, le Grand Cap en faisait partie. Un beau jour, j'ai eu la visite du directeur d'une entreprise qui voulait implanter un relais de transmission au sommet de cette colline. Le maire et le conseil municipal donnèrent leur accord, mais je n'entendis plus parler de rien. Quelques mois plus tard, rencontrant ce directeur, je m'étonnais qu'aucune suite n'ait été donnée à sa proposition. Il me répondit qu'il n'avait pas de réponse à me donner car le sommet du Grand Cap n'appartenait pas au Revest mais à Solliès-Toucas et qu'il avait traité avec le maire de cette commune.

**C.C. :** *Comment cela pouvait-il être possible ?*

**D. Moretti :** Il me dit que le cadastre de cette commune englobait bien le dit-sommet. Après vérification des deux cadastres, celui du Revest et celui de Solliès-Toucas, je me suis aperçu que le sommet du Grand Cap figurait sur ...les deux communes !!! A l'évidence il y avait quelque chose qui n'allait pas ! L'ingénieur en chef du service départemental me conseilla de rechercher les procès-verbaux des premières délimitations des cadastres. Je me suis débrouillé pour les avoir, celui du Revest datait de 1827, celui de Solliès-Toucas de 1847.

**C.C. :** *Lequel était le bon ?*

**D. Moretti :** Ils étaient bons tous les deux, mais celui du Revest avait été établi vingt ans avant l'autre. Sur le procès-verbal de délimitation de notre commune il était bien précisé que le sommet du Grand Cap, situé « à 71 pas de la pyramide de Cassini », était au Revest. L'antériorité jouant en notre faveur, rien ne s'opposait plus à la récupération de notre bien.

**C.C. :** *Comment avez-vous pu obtenir gain de cause ?*

**D. Moretti :** Il était possible à la commune de faire un procès. Mais les relations avec le conseiller général et maire de Solliès-Toucas étant excellentes, on n'allait pas partir en guerre contre lui.

Un nouveau préfet venait d'être nommé dans le Var. Pour mieux connaître ce département il décida de réunir les élus par canton. Le Docteur Vidal me demanda de représenter Le Revest à la réunion de La Valette. Quand fut venu mon tour d'intervenir je soulevais deux problèmes : le CD 46... et le sommet du Grand Cap. Le préfet s'amusa beaucoup de cette demande, s'étonnant qu'on demande à un Normand de régler un tel problème, mais il a bien voulu la prendre en considération.

Finalement un accord est intervenu entre les deux communes et, par un échange de terrains, le Grand Cap a réintégré Le Revest.

*Le 24 avril 2002*

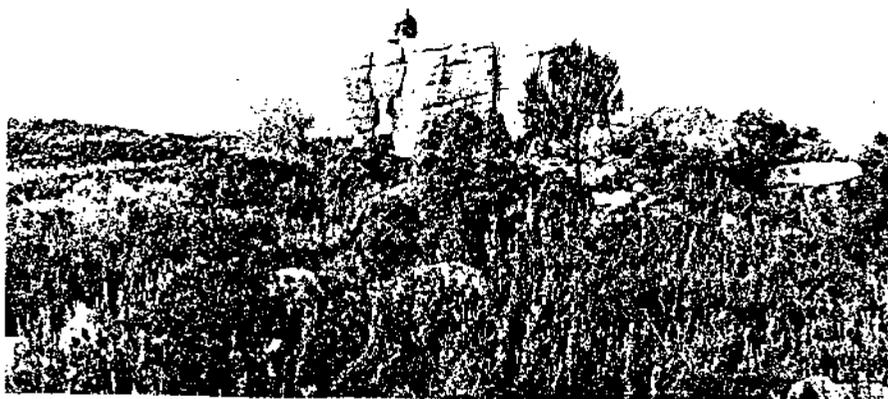
## SAUVER LA MÉMOIRE

La pancarte explicative, fixée au pied de la pyramide, a disparu en 2002. Que soient remerciés ceux qui l'avaient placée là ! on ne sait malheureusement pas qui étaient ces personnes et de quand date son installation. Des excursionnistes, attachés à la sauvegarde du patrimoine, ont confié leur déception aux Amis du Vieux Revest et du Val d'Ardène. Aussi, lors de l'Assemblée Générale de cette Association, le samedi 19 janvier, cette situation était évoquée. Il fut alors décidé de remplacer cette pancarte par un bloc de pierre portant, gravées, les mêmes indications. Monsieur Roché fut chargé de traiter l'affaire avec le sculpteur sur pierre revestois, Monsieur Jacques Chantelot. Ce dernier accepta avec enthousiasme de réaliser cette oeuvre. Le travail achevé sur un bloc de calcaire local de 250 kg, choisi par l'artiste lui-

même, monsieur Chantelot et messieurs Vernet René et Roland se rendirent au Grand Cap le mercredi 13 mars, pour déterminer l'emplacement où serait scellée la pierre. Monsieur Caldani Claude, président de l'Association, ayant obtenu l'aide matérielle de Monsieur le Maire de la commune, le véhicule de la CCFF (commission communale des feux de forêt) achemina sur les lieux, le vendredi 29 mars, les matériaux nécessaires à l'édification du socle sur lequel prendrait place la plaque commémorative, nantie de deux broches scellées au plomb, en direction du nord-ouest, direction la plus favorable à sa conservation. Un dépôt votif est envisagé : menue monnaie tant en francs qu'en euros, symbole marquant une charnière dans la construction de l'Europe.

Monsieur Chantelot a reproduit fidèlement l'inscription de la pancarte dont nous lui avons fourni une photo. Il a inscrit une touche personnelle en latin : CXVII SIGNII ET LITTERAE VIATOR PARCE HANC PETRAM (ô voyageur, épargne les 17 signes et lettres de cette pierre !).

L'inauguration du monument se fera le mercredi 8 mai 2002, lors de la Fête des Sentiers, manifestation traditionnelle du Syndicat d'Initiative revestois.



**Roucas Traouca (Éléphant de pierre)**